



Commission
des valeurs mobilières
du Québec

Marché des capitaux

DÉCISION N° : 2002-MC-0197

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR: 417071

VISA DE PROSPECTUS PROVISOIRE

Northgate Exploration Limited

Nom de l'émetteur

En application de l'article 20 de la Loi sur les valeurs mobilières, le visa est octroyé à votre prospectus provisoire du 24 janvier 2002.

Le 25 janvier 2002

Date du visa

(s) Josée Deslauriers

Josée Deslauriers
Le chef du service du financement des
sociétés

/jg